



SEPTIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Quatrième session
de la 58^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 20 décembre 2017

COMPOSITION DU COMITÉ

M. Chiasson, président
M. Boudreau, vice-président
M. Albert
M. Guitard
M. Bertrand LeBlanc
M. Bernard LeBlanc

M. Doherty
M. K. MacDonald
M^{me} Dubé
M. Stewart
M. Coon

le 20 décembre 2017

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son septième rapport.

Le comité se réunit le 20 décembre et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 2, *Loi modifiant la Loi sur la santé publique ;*
- 4, *Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles ;*
- 5, *Loi concernant les services extra-muraux ;*
- 27, *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Chuck Chiasson, député